



École Antoine de Saint Exupéry

Circonscription de Libourne 2
6, rue du Cheminot, 33230 Abzac
Tel : 05 57 49 32 61
Mail : e.abzac@ac-bordeaux.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 05/03/2024

COMPTE RENDU

La réunion débute à 17h40.

Présentation des membres du conseil d'école

Sont présents :

- Elodie Varanda (enseignante de PS)
- Nadège Perard (remplaçante de Laure BOUDON en MS-1)
- Camille Hourtic (enseignante de MS-2)
- Giovanni Vidal (enseignant de GS-1)
- Antonie Bazas (enseignante de GS-2)
- Stéphanie de Miras (enseignante de CP-1)
- Nathalie Hébrard (enseignante de CP/CE1)
- Victor Grelet (enseignant de CE1)
- Carine Sarrazit (enseignante de CE2)
- Maryline Troncatti (enseignante de CE2/CM1)
- Claire Estebenet (enseignante de CM2)
- Nathalie Fredon (Directrice)
- Évelyne Pariolleau (1^{er} adjoint au maire – délégué chargé des affaires scolaires)
- Fabienne Cassin (Animatrice sportive)
- Solène Doron (Parent d'élève élu)
- Julie Bechamps (Parent d'élève élu)
- Laura Chaussat (Association de parents d'élèves – APE)
- Cyrielle Grimblot (Association de parents d'élèves – APE)

N. Fredon prie d'excuser également les absences :

- Jean-Louis d'Anglade (Maire)
- Christine Mélot (Conseiller municipal aux affaires scolaires)
- Laure BOUDON (enseignante de MS-1)
- Dorothée Schmidt-Moracchini (enseignante de CP-2)

- Sabrina Demary (Remplaçante affectée à l'école)
- Aurélia Choplin (Parent d'élève élu)
- Gilles Foussac (Parent d'élève élu)
- Marine Zukowski (Parent d'élève élu)
- Sandrine Devaud (Parent d'élève élu)
- Nadège Cassagne (Parent d'élève élu)

L'ordre du jour est fixé par l'académie.

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des évaluations nationales

- V. Grelet expose les résultats des évaluations nationales qui se sont déroulées en septembre 2023. Elles concernent les classes de CP, CE1 et CM1. Elles ont pour vocation de faire apparaître le degré de maîtrise des compétences en français et en mathématiques et servent d'outil de pilotage à l'échelle de l'école, du réseau d'éducation prioritaire, de la circonscription et du département.
- Évaluations nationales CP : les résultats obtenus sur l'école sont supérieurs ou égaux aux moyennes nationale et départementale en mathématiques comme en français. La compétence « comprendre des mots à l'oral » est en revanche à renforcer.
- Évaluations nationales CE1 : les résultats obtenus sur l'école sont inférieurs aux moyennes nationale et départementale en mathématiques comme en français, sauf pour les compétences « comprendre des mots à l'oral » et « résoudre un assemblage ». Ces résultats sont à pondérer en fonction d'un facteur « cohorte ». En effet, un certain nombre d'élèves de CE1 présentent des troubles qui impactent l'accès aux apprentissages. Un travail en équipe éducative et avec le [réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté \(RASED\)](#) a été engagé avec les familles pour aménager un parcours spécifique et leur permettre de progresser.
- Évaluations nationales CM1 : en français, les résultats obtenus sur l'école sont supérieurs ou égaux aux moyennes nationale et départementale. En mathématiques, les résultats obtenus sur l'école sont supérieurs ou égaux aux moyennes nationale et départementale pour 5 compétences sur 9 et inférieurs aux moyennes nationale et départementale pour 4 compétences (essentiellement en numération). La difficulté à comprendre les consignes explique en partie l'échec sur ces items.
- L'Éducation nationale s'oriente vers la généralisation des évaluations nationales pour tous les niveaux.

b) Organisation de l'accueil des élèves en PS, en CP et en 6^{ème}

- En PS :

- Une campagne d'inscription pour les futurs PS, nés en 2021, va avoir lieu. Informations sur le site de la mairie, par affichage devant l'école et pour ceux qui ont des frères et sœurs dans l'école, par le cahier de liaison.
- Dans un premier temps, se mettre en contact avec la mairie pour effectuer l'inscription.
- Dans un deuxième temps, aura lieu une réunion d'informations un soir du mois de juin avec visite de l'école.
- En septembre, les enfants rentreront de manière échelonnée.
- En CP :
 - Comme tous les ans, les élèves de grande section seront accueillis en CP un matin au mois de juin afin de se familiariser avec les locaux et les enseignantes pressenties pour assurer ce niveau l'an prochain. Ils seront donc répartis dans ces 2 ou 3 classes. Pour cette demi-journée, les élèves seront également accueillis à la cantine comme des élèves de CP et prendront un plateau.
 - Il y aura également progressivement une intégration, toujours au mois de juin, dans la cour « des grands » durant quelques récréations.
- En 6^{ème} :
 - Certains élèves de CM2 ont participé aux journées « école ouverte » lors des vacances de la Toussaint. Ces journées se passent au collège de Coutras et différentes activités sont proposées aux élèves de CM2 mais aussi aux élèves de sixième. Pour pouvoir assister à ces journées, il faut s'inscrire préalablement.
 - Tous les élèves de la classe de CM2 sont allés visiter le collège de Coutras le mardi 23 janvier. Ils étaient répartis dans des classes de sixième et ont suivi les cours de cette classe pendant quatre heures. Ils ont également mangé au self avec les collégiens. Tout s'est très bien passé.
 - L'association « énergie jeune » est venue faire une intervention dans la classe de CM2. Les élèves ont ainsi pu parler librement de leurs appréhensions liées au passage au collège mais aussi de leur impatience de découvrir un nouvel environnement. L'intervenant a pu mettre en avant les bonnes habitudes à prendre pour réussir au collège. Une nouvelle intervention est prévue en avril.
 - Le principal du collège est venu un soir à l'école rencontrer les parents et les élèves qui le souhaitaient. Seuls deux parents étaient présents.

II) Projets et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- Le 12 avril à 16h30, toutes les classes de l'école participeront au projet proposé par le [réseau d'éducation prioritaire \(R-REP\)](#) nommé « l'étendoir des mots ». Il s'agit d'exposer sur des fils à linge des travaux de productions d'écrits et/ou des productions plastiques réalisés par les élèves au cours de cette période. C'est donc l'occasion d'accueillir les parents dans l'école et d'échanger avec les enseignants autour de ces diverses réalisations.

- Activité tennis : l'école élémentaire participe à un cycle tennis qui se déroulera du mardi 5 mars au vendredi 12 avril, soit 6 séances. Les classes du CP au CM2 sont concernées. Cette activité, proposée sous forme d'ateliers avec du matériel adapté, est encadrée par 2 moniteurs sur un créneau d'une heure, au stade. En cas de pluie, les moniteurs reporteront ou déplaceront la séance à la salle des fêtes.
- Le 21 mars aura lieu de carnaval de l'école. Les enfants pourront venir déguisés à l'école. Une information sera transmise aux familles dans les cahiers. Les élèves de maternelle sortiront devant l'école et en feront le tour, afin de rencontrer les familles qui seront présentes.
- En PS : jardinage, de l'œuf à la poule avec la couveuse reçue pour Noël, défi sciences autour des objets roulants (avec la classe de MS), jeux de société avec les parents tous les mardis après-midi, sortie à la ferme chez Elodie Picard (ATSEM à l'école).
- Classes de MS :
 - Accueil de parents dans la classe pour observer son fonctionnement ou pour animer des jeux de société.
 - Échanges avec l'autre classe de MS autour de jeux collectifs, d'albums et de rencontres sportives (préparées avec des échanges de lettres).
 - Sorties à la médiathèque de St-Seurin-sur-l'Isle pour découvrir le lieu et emprunter des livres pour la classe (les 07/03, 11/04, 23/05).
 - Sortie au marché de Libourne le 5 avril (ou après les vacances d'avril selon la météo) pour découvrir le lieu et pour acheter des fruits et légumes.
- Les classes de GS ont débuté leur cycle d'activités aquatiques à la Calinésie. Il s'étalera sur toute la période en cours et se terminera après les prochaines vacances.
- Les classes de GS organiseront un cycle vélo, à l'aide de modules spécifiques, dans la cour de récréation. Une sortie est prévue dans ce cadre.
- La GS-2 étudie un milieu de vie naturel. Tous les vendredis après-midi, les élèves se rendent sur le parvis de la mairie pour observer la nature et participer à des activités éducatives.
- Les classes de CP1 et 2 ont assisté, le jeudi 16 novembre, à un conte musical créé et interprété par l'artiste Barcella, intitulé « Tournepouce ». Une heure de spectacle poétique où le conteur-chanteur a fait participer les enfants rendant le spectacle très vivant.
- Les classes de CP participent à un cycle de danse africaine, animé par Alix Pargade, notre service civique.
- La fête des 100 jours : les 3 classes de CP mènent dans leur classe un travail de numération ayant pour support le comptage des jours d'école. Le 8 avril sera le 100^{ème} jour d'école. Pour cette occasion, une fête sera organisée pour ces 3 classes. Les modalités sont encore à définir et seront communiquées aux parents concernés.
- La sortie de fin d'année se fera à la maison de la forêt à Montlieu-la-Garde le vendredi 14 juin 2024 pour les CP1, CP2 et CP/CE1.
- Dans le cadre du Festival International du film d'animation en décembre dernier, les classes de CP-CE1, CE1 et CE2 se sont rendus au centre culturel Maurice Druon à Coutras pour assister à la projection de courts métrages destinés au jeune public, réalisés avec des techniques

d'animations différentes. La projection aurait mérité une présentation afin que les enfants puissent se repérer dans les courts métrages.

- La classe de CE1 participera aux défis scientifiques proposés aux écoles de la circonscription sur le thème de l'air. Il s'agit d'une rencontre organisée entre plusieurs écoles lors de laquelle, les élèves sont amenés à collaborer afin de relever des défis portant sur un thème commun travaillé préalablement en classe. La date de la rencontre n'a pas été programmée à ce jour.
- Une intervention sur les écrans et le sommeil a été réalisée par l'infirmière scolaire, auprès des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2. Une autre intervention a été effectuée sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire pour les élèves de CP, CP/CE1 et CE2.
- Les classes de CE2/CM1 et de CM2, participent au projet « Sésame, ouvre-toi ! » en partenariat avec MKP, entièrement financé par la CALi, qui s'articule autour de la musique et des contes. Il se compose de 6h d'ateliers en présence des artistes de la Compagnie Éclats. Nous avons déjà rencontré Xavier Rachet, le tromboniste, qui est intervenu 3 fois dans nos 2 classes. Il reviendra une dernière fois à la fin du mois de mars. Il nous a fait travailler sur les rythmes, le chant et nous avons créé un texte sur nos richesses. Il nous a également proposé des débats philosophiques autour des richesses, voler un voleur est-ce que c'est du vol ? Nous avons assisté au spectacle Ali Baba au mois de janvier et il y aura une autre représentation au Sully à Coutras au mois d'avril pour laquelle les parents seront également conviés gracieusement.
- Les classes de CE2/CM1 et de CM2 ont le projet de participer à un pentathlon à Nat&a, à Saint-Savin.

b) Bilan de l'auto-évaluation d'école

- L'école participe cette année à une évaluation d'école, programmée tous les 5 ans comme toutes les autres écoles. Cette évaluation comporte plusieurs phases qui débutent par une autoévaluation, et se poursuivent par des visites d'évaluateurs provenant d'autres départements, avant de conduire à la rédaction du rapport final. Notre école vient de terminer la phase d'autoévaluation.
- Dans le cadre de l'autoévaluation d'école, nous avons proposé des questionnaires anonymes en ligne aux parents, aux élèves de CM1 et de CM2 ainsi qu'au personnel non enseignant de l'école. Ces enquêtes avaient pour but de connaître le ressenti des enfants, la relation avec le personnel de l'école, la transmission des informations, les locaux, la cantine, le matériel... afin d'avoir un point de vue global sur l'école.
- Pour les parents, nous avons obtenu 56 réponses sur 150 familles environ. Les parents sont satisfaits des conditions de travail de leurs enfants et des relations de confiance se sont établies envers le personnel de l'école. Petit bémol concernant la propreté des toilettes.
- Pour les élèves de CM1 et de CM2, ils se sentent bien et en confiance aussi bien envers les adultes que les autres enfants. Les disputes sont présentes mais elles sont rapidement réglées. Concernant l'usage d'internet, certains mentionnent qu'ils utilisent téléphones et tablettes à la maison et vont même sur les réseaux sociaux alors que c'est interdit pour les moins de 15 ans.
- Pour le personnel non enseignant, les relations avec les enseignants sont bonnes ainsi qu'avec les élèves malgré des difficultés croissantes. Une remarque concernant les espaces de détente qui ne sont pas satisfaisants.

c) École et réseaux sociaux

- N. Fredon, directrice de l'école, fait une lecture commentée du mot qui a été communiqué aux familles pour les sensibiliser aux dangers d'Internet, des écrans et des réseaux sociaux. Ce mot est reporté *in extenso* ci-après :

Nous apprenons qu'un groupe Snapchat de certains élèves de CM1 et CM2 a été créé et qu'un enfant extérieur à l'école y profèrerait des menaces.

Je vous rappelle que le Règlement Général sur la Protection des Données a toujours interdit l'accès des réseaux sociaux aux enfants de moins de 13 ans, et que la loi du 7 juillet 2023, vient d'élever à 15 ans l'âge minimum légal pour s'y inscrire seul.

Si votre enfant fait partie de ce groupe, c'est donc qu'il a menti sur son âge lors de son inscription, se rendant vulnérable en cas de confrontation à des situations qu'il est trop jeune pour gérer. Pourtant la mise en place d'un contrôle parental permettrait de lui proposer un espace sécurisé afin d'explorer sa curiosité en ligne.

L'enquête de la CNIL montre que les enfants qui ne sont pas accompagnés dans leur fréquentation d'internet, sont exposés aux risques d'addiction aux écrans, de problèmes de sommeil, de cyberharcèlement, de diffusion de photos intimes, d'exploitation frauduleuse de données personnelles, de désinformation, d'exposition à la pornographie, ...

Il ressort de cette réglementation que l'école ne saurait être mise en cause ou sollicitée pour la protection de ses élèves, concernant des dangers auxquels les familles ont elles-mêmes exposées leur enfant. Cependant, nous avons à cœur de proposer une sensibilisation régulière en classe, pour contribuer à la prise de conscience des risques.

De plus, afin d'empêcher que les réseaux sociaux ne viennent alimenter une situation conflictuelle à l'école, nous rappelons l'engagement de la responsabilité des représentants légaux des auteurs de harcèlement. C'est pourquoi, dans le cadre de mesures de prévention, il serait souhaitable de suspendre le compte de votre enfant, s'il en a un, et de rester à son écoute s'il se trouve à nouveau confronté à ce type de situations.

Vous trouverez ci-joint un livret qui pourra vous aider à expliquer les enjeux et les risques des réseaux sociaux et à mieux préparer un futur internaute responsable.

Comptant sur votre respect des préconisations et sur votre souci de protéger votre enfant,

La directrice

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

- Comme annoncé au premier conseil d'école, un exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le 14 décembre 2023 :
 - L'effet attendu était le regroupement, après fuite de l'école, des élèves et du personnel au point de rassemblement final situé sur l'espace à l'Est de la mairie. Toutes les classes ont rejoint le lieu de repli final en 7 min.

- Tous les relais ont été vérifiés.
- Un relais et un déclencheur supplémentaires ont été installés dans la salle de motricité (préfabriqué sur le parking Nord) suite à l'exercice.
- Un exercice « risques majeurs » (« plan Bleu ») ainsi qu'un exercice « incendie » avec évacuation de l'école et regroupement dans la grande salle du centre culturel sont prévus avant le 12 avril 2024.
- Un ou plusieurs exercices de synthèse, avec déclenchement inopiné, auront lieu à des dates non communiquées. Ces exercices ont pour objectif de maintenir la vigilance des membres de la communauté éducative de l'école (et de supprimer le risque d'une absence de réaction face à un déclenchement non prévu).

b) Travaux demandés

- La salle de motricité sera maintenue l'an prochain, puisque l'école ne devrait connaître ni suppression ni création de classe.
- La sonnette de l'école ne fonctionne plus. La mairie étudie son remplacement, éventuellement par un interphone.
- Le téléphone fixe de l'école ne fonctionne plus, même si les appels ont été transférés sur le portable. La municipalité compte relancer les démarches pour la résolution de ce problème.
- Le problème de l'alarme de l'école a été budgétisé par l'électricien.
- La nouvelle classe de maternelle (MS-2) n'est toujours pas connectée au réseau, alors que le câblage est déjà en place. La prise demande d'être brassée.

MAIRIE

- Budgets municipaux : ils seront reconduits à l'identique pour cette année, dont 11000€ de fournitures, et 2000€ de transport.
- Travaux réalisés :
 - Les fenêtres de la classe de CP/CE1 ont été rénovées.
 - L'ensemble de la classe de CE2/CM1 a été rénovée.
 - Un programmeur/thermostat a été installé pour réguler les températures des classes de maternelle.
- Travaux prévus :
 - La cuisine.
 - Suite de la rénovation des fenêtres des anciens bâtiments.

QUESTIONS DIVERSES

- Souhaits pour la nouvelle année.
- Remerciements pour Gabriel : compliments transmis à l'intéressé.
- Les portions à la cantine pour les élèves de maternelle :
 - Les portions proposées aux maternelles correspondent, a minima, au grammage adapté aux besoins de l'enfant, en fonction de son âge, indiqué dans la réglementation des restaurants scolaires, dans le but de lutter contre le surpoids, le gaspillage et de favoriser la diversification alimentaire. À Abzac, les élèves ont, sur la plupart des produits, la possibilité de se resservir pour ne pas sortir le ventre vide. Et le cuisinier adapte les menus en fonction de ce qui est majoritairement apprécié dans son école.
 - S'assurer que chaque enfant, notamment en maternelle, mange à sa faim, est un problème qui a été soulevé lors de la réunion de la commission cantine de septembre 2023. Une nouvelle organisation a alors été proposée, en attribuant, en plus du personnel de service, un adulte pour chaque niveau de maternelle, affecté à l'accompagnement du repas. Alix Pargade, notre service civique, a rejoint l'équipe d'encadrement pour que cette mission puisse être réalisée avec un nombre suffisant de personnes, soit 5 adultes pour 80 élèves de maternelle.
 - E. Pariolleau invite, dans la mesure du possible, les parents qui le souhaitent à assister à un service de cantine.
 - Elle précise qu'au niveau du gaspillage, le service de restauration scolaire évalue les déchets à 50g (40g étant considérés comme une quantité inévitable), ce qui est significativement inférieur au niveau national qui est de 80g.
 - Concernant le prix unique, il a été demandé dans le cahier des charges de la municipalité. Il est calculé sur la base d'un prix de revient moyen en fonction des coûts différents pour les repas maternelles et élémentaires. La municipalité prend en charge la majorité du prix de revient du repas. S'il fallait différencier les tarifs en fonction des niveaux, ceux d'élémentaire augmenteraient, alors que ceux des maternelles diminueraient.
- Serviettes en tissus pour les élèves d'élémentaire : les serviettes en tissus des élèves de PS et de MS, trop jeunes pour que des serviettes en papier ne les protègent suffisamment, sont lavées par les ATSEM deux fois par semaine, et stockées dans des casiers individuels. Ces conditions ne peuvent être généralisées à toute l'école. Si les serviettes en tissus étaient généralisées aux élémentaires, dans un intérêt éducatif peut-être tout autant qu'économique ou écologique, il faudrait s'assurer de la fréquence suffisante du lavage pour le respect des règles d'hygiène, qui sont par ailleurs respectées de façon draconienne à la cantine. E. Pariolleau confirme que ce fonctionnement est difficile à mettre en place. Le conseil d'école rejette donc cette proposition.
- Sensibilisation sur les dangers des écrans : l'intervention de l'infirmière a été perçue, de prime abord, comme autoritaire par les élèves de CE2. Somme toute très professionnelle et efficace, les enfants se sont détendus et elle a été appréciée par l'ensemble.



- Les goûters à l'école : cette remarque a été prise en compte lors de la dernière commission des menus.
- Inscription au centre, à l'aide aux devoirs et au multisports : la société MyPeriSchool propose un logiciel pour centraliser toutes ces inscriptions. La municipalité étudie la mise en place de ce système dès la rentrée prochaine.

La date du prochain conseil d'école est fixée au vendredi 14 juin à 17h30.

La séance est levée à 19h50.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le secrétaire de séance, Giovanni Vidal. Il sera affiché à l'entrée de l'école et disponible sur le site Internet de la mairie d'Abzac.